



REPUBLIQUE FRANCAISE

**MAIRIE DE MARLIENS**  
**21110**

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Séance du 23 MAI 2024**

Le conseil municipal, convoqué le 17 mai, s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, le 23 MAI 2024 à 19h à la salle du conseil de la mairie de Marliens.

Président : Mr Jean-Marie FERREUX

Secrétaire de séance : Mr Cedrick FACON

**Présents** : Mr Joël CHEROT, Mme Anaïs DUBOIS, Mme ENAULT Elodie, Mr Cedrick FACON, Mr Jean Marie FERREUX, Mr Patrick MICHEL, Mme Antonia MILLERON, Mr Didier MOUGIN, Mme Christelle NECCHI.

**Absents** : Mr Cédric BOGE (excusé), Mr Hubert BOURGOGNE (PR Mr Joël CHEROT), Mme Maréva MAZUE (PR Mr Cedrick FACON), Mr Cyril MARTIN, Mr Frédéric MONBILLARD, Mme Laurence SCHERRER.

### Approbation du dernier compte-rendu

☞ Le conseil municipal adopte le dernier compte-rendu avec une abstention.

### Délibération Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le décret indique un barème comprenant 7 tranches correspondant à la rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Les primes peuvent être comprises entre 300 à 800 € selon la tranche.

☞ Le conseil municipal décide d'attribuer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle selon leur tranche respective :

- Le conseil propose et adopte pour Alexis BESSIERE 800€ 2 abstentions.
- Le conseil propose et adopte pour Sophie BIGARNET 500€ 3 abstentions.

### Délibération subvention école

☞ Un montant de 50€ par enfant et par an (maternelle et primaire) est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

### Délibération mainlevée de garantie bancaire

Monsieur le maire informe le conseil municipal, la réception d'un courrier de l'entreprise BONGLET nous demandant de régulariser des documents afin qu'il obtienne la mainlevée des cautions personnelles et solidaires délivrée par leur banque.

☞ Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

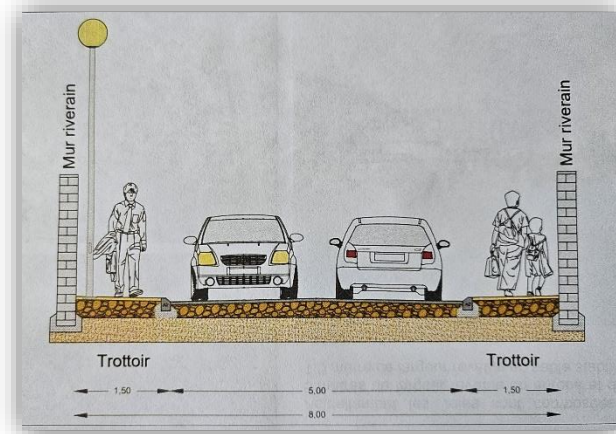
## Compte rendu des commissions :

### Finances : les Jonquilles

Proposition de financement du projet par la solution n°1, à savoir :

- Le décapage des revêtements de la chaussée et des trottoirs sur une épaisseur de 10 cm,
- Le remplacement de certaines bordures de chaussées trop fortement dégradées,
- La réalisation d'une tranchée drainante afin d'interconnecter les puits perdus existants,
- La réfection de la chaussée en enrobée,
- La réfection des trottoirs en enduit bicouche.

☞ L'ensemble des travaux sera financé par un emprunt de 150 000€ et d'utilisation de nos fonds propres à hauteur de 170 000€.



### Urbanisme : Avis sur les travaux des Jonquilles et délibération éventuelle sur ces travaux

Demande à faire à ICO de préparer une convention d'accompagnement.

Le conseil se réserve le droit de faire ou de ne pas faire selon le projet proposé et son coût important pour la commune.

### Communication

#### ✓ Soirée fête nationale 12 juillet :

La commission communication a commencé à organiser la soirée.

A la tombée de la nuit, ouvert à tous un feu d'artifice sera tiré le **12 juillet** à l'espace Camille Maillotte :

- devis artificier signé.
- devis DJ signé.
- Food truck « au petit malin » a confirmé sa venue.
- L'association « j'peux pas j'ai pétanque » tiendra la buvette.
- Les barnums seront prêtés par l'ALM
- Sortie lampions pour les enfants.
- Rendez-vous à partir de 15h pour aidé à l'installation.

#### ✓ Marlinews :

Un nouvel article des enfants de l'école déjà prêt

Sortie prévue pour fin juin/début juillet

### Ecole

Les cycles piscine et handball ont débutés.

## Compostage : tri des biodéchets, rappel des consignes aux habitants, transfert composteur

Mme COLLIN chargée de mission prévention déchets au SMICTOM de la plaine dijonnaise, constate qu'il y a encore beaucoup d'indésirables dans le bac d'apport et que les usagers ne griffent pas, ce qui entraîne un déséquilibre du processus de compostage.

Un flyer de rappel a été distribué à l'ensemble des habitants.

### Infos :

#### Elections européennes

38 listes sont éligibles, la mairie a dû installer des panneaux sur le grillage de l'école, le conseil informe les habitants qu'ils peuvent s'inscrire en mairie pour participer à la tenue du bureau de vote.

#### Rue de Tart le Haut

☞ Le conseil valide le passage en sens unique dans le sens de sortie de Marliens (sauf véhicule agricole) dans le but de limiter la dégradation de celle-ci.

*L'entreprise ROGER MARTIN a établi un devis d'un montant de 60 663.79€ ttc, les travaux comprennent :  
Terrassement d'une poutre de 70cm de large (côté droit de la chaussée en sortant du village)  
Reprise des enrobés sur une largeur de 1.20m afin de décaler les joints et reprendre les déformations de la rive de chaussée.*

Pour les mêmes travaux :

- L'entreprise GUINOT a établi un devis à 95 130€ ttc
- L'entreprise NOIROT à établi un devis à 59 136€ ttc

#### Salle des Fêtes

Les travaux d'étanchéité du toit de la salle des fêtes seront effectués par l'entreprise ROZE.  
Le chauffe-eau a été remplacé.

#### Chéquier commerçant.

Après sollicitation des commerçants de nos communes, une trentaine d'engagements pour leur participation au chéquier commerçant. La ville de Genlis va désormais assurer la conception graphique du chéquier. Un cout de 0.43€ ttc nous sera facturé par chéquier commandé.

☞ Le conseil choisi d'en commander un nombre de 35 chéquiers pour accompagner les colis des ainés.

#### Questions diverses.

- Avancement du lotissement Nexity : début des travaux fin mai.
- Réflexion sur la création d'un comité des fêtes.
- Encore trop de trottoirs non entretenus.
- SBV : le projet de réhabilitations de la Bièvre suit son cours.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 4 juillet à 19h00

**Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 4 avril, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**